

## Principe

Lorsqu'elles sont versées au titre d'un régime de prévoyance financé partiellement par les salariés, les indemnités complémentaires de prévoyance sont soumises aux cotisations et contributions sociales au prorata de la contribution patronale au régime.

Pour rappel, depuis le 1er mai 2021, le régime de prévoyance est financé de la manière suivante :

- 53,5% à la charge de l'ETT soumis à cotisation ;
  - 46,5% à la charge du salarié intérimaire non-cadre non soumis à cotisation.
- Pour les salariés intérimaires cadres, le financement est uniquement patronal. Il n'y a pas de financement du régime de prévoyance par les salariés cadres tout est soumis à cotisation.

## Mise en place pour des salariés non cadre

Le remboursement de la prévoyance auprès de vos salariés non-cadre nécessite la création de deux primes. Une soumise à cotisation à hauteur de 53.5% du montant, une non soumise à cotisation à hauteur de 46.5% Il conviendra pour cette dernière de savoir si le montant de l'indemnité rentre dans le net imposable ou non.

### 1 création de la rubrique Soumise.

Dans TEMPO, Fichier Prime,

- création de la prime soumise à cotisation

Numéro de prime :   Supprimée

Libellé de la rubrique :

Texte Fact+Ctr.Client :

JTC :

Condition :

Rub. imposable... :  Indemnité de prévoyance Brut

Rub. non imposable... :

Taux Maximum Payé :  Facturé :  MontantFrais :

Commentaire :

Article Cadeau :

Rubrique Pixid  Rub Chainée  Crt Chainée

Sans TVA   
  Hrs Fillon/Réd.Gén.   
  Négatif interdit   
  Quantité obligatoire (RH)  
 Sans ICCP/CTT   
  Tps Fillon   
  Pause déductible Teps  
 Sans IFM   
  NonHrsFillon   
  Hrs Remun Lodeom

Mettre NF dans condition pour ne pas facturer la prime

Faire F4 dans la case imposable pour obtenir le numéro de la première rubrique disponible

Bien cocher sans ICCP et Sans IFM

## 2 A Création de la rubrique non Soumise et Imposable.

Numéro de prime :	INDPRN	<input type="checkbox"/> Supprimée	
Libellé de la rubrique :	Indemnité de prévoyance net		
Texte Fact+Ctr.Client			
JTC :	X <input type="checkbox"/> Ne pas facturer : pour les acomptes à saisir par semaine		
Condition :			
Rub. imposable...	4200	Indemnité de prévoyance net	
Rub. non imposable...			
Taux Maximum Payé :	Facturé :	MontantFrais :	
Commentaire :			
Article Cadeau :			
Rubrique Pixid	Rub Chainée	Crt Chainée	
<input type="checkbox"/> Sans TVA	<input type="checkbox"/> Hrs Fillon/Réd.Gén.	<input type="checkbox"/> Négatif interdit	<input type="checkbox"/> Quantité obligatoire (RH)
<input type="checkbox"/> Sans ICCP/CTT	<input type="checkbox"/> Tps Fillon	<input type="checkbox"/> Pause déductible Tapa	
<input type="checkbox"/> Sans IFM	<input type="checkbox"/> NonHrsFillon	<input type="checkbox"/> Hrs Remun Lodeom	

Mettre X dans JTC pour ne pas faire apparaître cette prime dans l'état des marges  
Saisir le numéro de la rubrique imposable 4200

## 2 B Création de la rubrique non Soumise et non Imposable (si pas de création de prime imposable).

Numéro de prime :	INDPRN	<input type="checkbox"/> Supprimée	
Libellé de la rubrique :	Indemnité de prévoyance Net		
Texte Fact+Ctr.Client			
JTC :	X <input type="checkbox"/> Ne pas facturer : pour les acomptes à saisir par semaine		
Condition :			
Rub. imposable...			
Rub. non imposable...	5220	Indemnité de prévoyance Net	
Taux Maximum Payé :	Facturé :	MontantFrais :	
Commentaire :			
Article Cadeau :			
Rubrique Pixid	Rub Chainée	Crt Chainée	
<input type="checkbox"/> Sans TVA	<input type="checkbox"/> Hrs Fillon/Réd.Gén.	<input type="checkbox"/> Négatif interdit	<input type="checkbox"/> Quantité obligatoire (RH)
<input type="checkbox"/> Sans ICCP/CTT	<input type="checkbox"/> Tps Fillon	<input type="checkbox"/> Pause déductible Tapa	
<input type="checkbox"/> Sans IFM	<input type="checkbox"/> NonHrsFillon	<input type="checkbox"/> Hrs Remun Lodeom	

Mettre X dans JTC pour ne pas faire apparaître cette prime dans l'état des marges  
Faire F4 dans la case non imposable pour obtenir le numéro de la première rubrique disponible

## Saisie sur le RH

Tempo, Saisie des heures hebdomadaires, saisie les deux primes

Exemple le remboursement est de 200€

107€ sera soumis à cotisation

93€ ne sera pas soumis à cotisation

### Cas 1 soumis à impôt

Saisir un nouveau relevé d'heure sur la période d'absence afin de rattacher le montant de l'indemnité au contrat concerné. Par F4 rajouter les primes dans l'écran de saisie des primes

Prime	Libellé	Lib +	Jtc	Qt. payée	Tx. payé	Qt. fact	Tx. fact	
INDPR	Indemnité de prévoyance Brut			1,00	107,00			
INDPR	Indemnité de prévoyance Net		X	1,00	93,00			

Ce qui nous donne ce bulletin

Contrat	Libellé	Qt. payée	Tx. payé	Qt. fact	Tx. fact	Av...
1550	Indemnité de prévoyance Brut	1,000	107,000	107,00		J 01
<b>Total</b>	<b>Brut total *</b>			<b>107,00</b>		V 02
	<b>Santé</b>					S 03
	Sécurité sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	107,000			-13,91	D 04
	Complémentaire Incapacité Invalidité Décès	107,000	0,400		-0,49	L 05
	Accidents de travail - maladies professionnelles	107,000			-2,97	M 06
	<b>Retraite</b>					M 07
	Sécurité sociale plafonnée	107,000	6,900		-7,38	J 08
	Sécurité sociale déplafonnée	107,000	0,400		-0,43	V 09
	Complémentaire Tranche 1	107,000	4,010		-4,29	S 10
	<b>Famille</b>	107,000				D 11
	<b>Assurance chômage</b>					L 12
	Assurance chômage	107,000			-4,36	M 13
	<b>Autres contributions dues par l'employeur</b>					M 14
	Forfait social	0,411			-0,03	J 15
	Autres contributions patronales				-4,44	V 16
	CSG déductible l'impôt sur le revenu	105,538	6,800		-7,18	S 17
	CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	105,538	2,900		-3,06	D 18
Contrat	16164					L 19
<b>Total</b>	<b>Total des cotisations et contributions</b>				<b>-22,77</b>	<b>-53,75</b>
	Indemnité de prévoyance Net	1,000	93,000	93,00		M 21
<b>Total</b>	<b>NET A PAYER AVANT IMPOTS SUR LE REVENU</b>			<b>84,23</b>		J 22
	<i>dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie</i>			<i>1,58</i>		V 23
	Impôt sur le revenu prélevé à la source (Taux individualisé)	180,290	0,00		0,00	S 24
						D 25
						L 26
						M 27
						M 28
						J 29
						V 30
						S 31
						Ap..
Payé par Virement le 11/08/21		<b>Net à payer</b>		<b>177,23 Eur</b>	Total versé par l'employeur	160,75

## Cas 2 Non soumis à impôt

Saisir un nouveau relevé d'heure sur la période d'absence afin de rattacher le montant de l'indemnité au contrat concerné. Par F4 rajouter les primes dans l'écran de saisie des primes

Prime	Libellé	Lib +	Jtc	Qt. payée	Tx. payé	Qt. fact	Tx. fact	
INDPR	Indemnité de prévoyance Brut			1,00	107,00			
INDPR	Indemnité de prévoyance Net		X	1,00	93,00			

Ce qui nous donne ce bulletin

N°	Rubrique	Base	Taux	Payer	Retenir	Patronale	Calendrier
Contrat	16164						Av.
1550	Indemnité de prévoyance Brut	1,000	107,000	107,00			J 01
<b>Total</b>	<b>Brut total *</b>			<b>107,00</b>			V 02
	<b>Santé</b>						S 03
	Sécurité sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	107,000				-13,91	D 04
	Complémentaire Incapacité Invalidité Décès	107,000	0,400		-0,43	-0,49	L 05
	Accidents de travail - maladies professionnelles	107,000				-2,97	M 06
	<b>Retraite</b>						M 07
	Sécurité sociale plafonnée	107,000	6,900		-7,38	-9,15	J 08
	Sécurité sociale déplafonnée	107,000	0,400		-0,43	-2,03	V 09
	Complémentaire Tranche 1	107,000	4,010		-4,29	-6,43	S 10
	<b>Famille</b>	107,000				-9,92	D 11
	<b>Assurance chômage</b>						L 12
	Assurance chômage	107,000				-4,36	M 13
	<b>Autres contributions dues par l'employeur</b>						M 14
	Forfait social	0,411				-0,03	J 15
	Autres contributions patronales					-4,44	V 16
	CSG déductible l'impôt sur le revenu	105,538	6,800		-7,18		S 17
	CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	105,538	2,900		-3,06		D 18
<b>Total</b>	<b>Total des cotisations et contributions</b>				<b>-22,77</b>	<b>-53,75</b>	L 19
<b>Total</b>	<b>NET A PAYER AVANT IMPOTS SUR LE REVENU</b>			<b>84,23</b>			M 20
	<small>dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie</small>			<small>1,58</small>			M 21
	<b>Impôt sur le revenu prélevé à la source (Taux individualisé)</b>	<b>87,290</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		J 22
							V 23
5220	Indemnité de prévoyance Net	1,000	93,000	93,00			S 24
							D 25
							L 26
							M 27
							M 28
							J 29
							V 30
							S 31
							Ap..
Payé par Virement le 11/08/21				<b>Net à payer</b>	<b>177,23 Eur</b>	Total versé par l'employeur	160,75

Dans notre exemple le montant du net est le même car nous n'avons pas de Taux PAS